Nations Unies A/74/467

Assemblée générale

Distr. générale
4 octobre 2019
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session
Point 165 de l'ordre du jour
Rapport du Comité des relations avec le pays hôte

Lettre datée du 30 septembre 2019, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la situation intenable que provoque le refus des États-Unis d'Amérique de délivrer des visas d'entrée à plusieurs représentants de la Fédération de Russie qui devaient assister à la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale ainsi qu'à la Conférence organisée pour faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, en violation des obligations qui lui incombent en tant que pays hôte.

De ce fait, plusieurs représentants, notamment des membres du Parlement de la Fédération de Russie, n'ont pu participer ni au débat général, ni à la Conférence, ce qui a entravé la participation effective de la Fédération de Russie aux travaux d'un organe principal de l'Organisation et aux travaux de la conférence susmentionnée.

La Mission permanente de la Fédération de Russie a demandé, par note verbale, que des visas soient délivrés d'urgence aux représentants de la Fédération de Russie afin que ceux-ci puissent participer à la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale ainsi qu'aux travaux de ses grandes commissions, dont les débats commencent dès les premiers jours d'octobre.

Nous vous serions obligés d'intervenir dans les plus brefs délais pour faire en sorte que les États-Unis s'acquittent de leurs obligations en tant que pays hôte, en particulier celles énoncées aux sections 12 et 13 de l'Accord entre l'Organisation des Nations Unies et les États-Unis d'Amérique relatif au Siège de l'Organisation des Nations Unies, si nécessaire en application de l'alinéa a) de la section 21 de cet accord.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 165 de l'ordre du jour.

(*Signé*) V. **Nebenzia**

19-17112 (F) 071019 071019

Merci de recycler